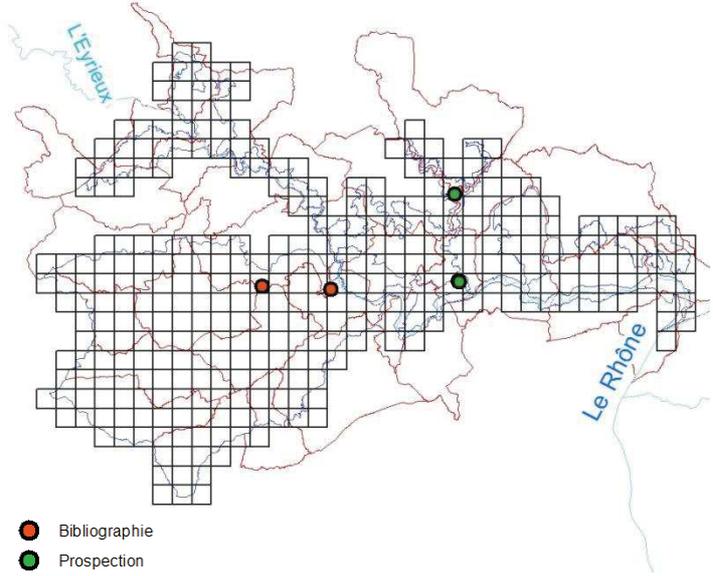


CODE N2000 : -	AZURÉ DES ORPINS <i>SCOLITANTIDES ORION (PALLAS, 1771)</i>		Assez fort
Taxonomie	Insecte, Lépidoptère, Lycénidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
 <p>Imago (sur site) Photo : G. Aubin</p>		 <p>Oeuf unique déposé sur <i>Hylotelephium</i> sp. (sur site) Photo : G. Aubin</p>	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	-	Monde	-
Conventions internationales	-	France	LC
Protection nationale	-	Région	-

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Ce petit Azuré d'aspect très sombre est ponctué de gros points noirs au revers des ailes. Il est l'hôte typique des affleurements rocheux où poussent ses plantes hôtes : les orpins. Sur le site B6 il se développe probablement uniquement sur le Grand Orpin (*Hylotelephium* sp.). Localisées en France, ses populations sont très morcelées et localement vulnérables.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Ce petit Lycène sombre et peu commun fréquente les pieds de falaises et d'affleurement rocheux où pousse le Grand Orpin. Il ne semble pas rare dans le site B6 où les différentes gorges lui offrent encore de nombreux habitats favorables.</p>	 <p>● Bibliographie ● Prospection</p>

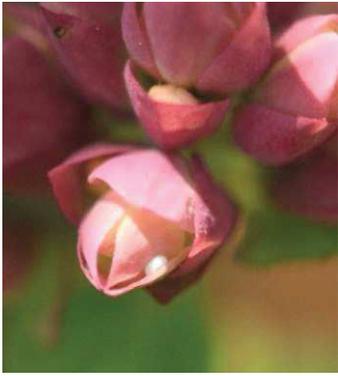
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
p : résidente	P : espèce présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne.	C : conservation moyenne;	B : restauration possible avec effort moyen	D: Valeur non significative	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Présence de la plante hôte et de la fourmi hôte	Embroussaillage
FACTEURS HUMAINS	Pâturage extensif Fauchage raisonné des bords de route	Déprise de l'agro pastoralisme traditionnel Fauchage des bords de routes non adapté

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Maintien d'un pâturage extensif sur les milieux à priori favorables Cartographie des habitats favorables Adaptation d'un calendrier de fauchage des bords de routes sur les sites favorables
ESPÈCE	Amélioration des connaissances de la répartition de l'espèce au sein du site B6

INDICATEURS DE SUIVI
<p>Un suivi des populations actuellement connues peut être entrepris afin d'évaluer la dynamique des populations sur le site B6. Une cartographie de ses habitats favorables sera également régulièrement mise à jour afin de déterminer la menace qui pèse sur cette espèce sensible à l'embroussaillage.</p> <p>Un pas de temps bisannuel est envisagé pour le suivi. Le protocole concernera le comptage des adultes volants et la cartographie de l'habitat de reproduction par le pointage des plantes hôtes (organ ou serpolet).</p>

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
<p><u>Adultes</u> : Avec des ailes antérieures mesurant de 16 à 22 mm de longueur, l'Azuré du serpolet figure parmi les plus grands azurés de France. Le dessus des ailes est bleu clair assez vif, avec des bordures marginales et taches noirâtres. La face inférieure est gris-brun suffusée de bleu à la base. Elle est ornée de larges points noirs ovales cerclés de blanc.</p> <p><u>Chenille</u> : aspect larviforme, blanchâtre à jaune.</p>	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	<p>La chenille de premiers stades se développe sur l'origan tandis que le dernier stade se nourrit du couvain de la fourmière qui l'aura « adoptée ».</p> <p>Les adultes sont floricoles et butinent les plantes hôtes ainsi que les sainfoins.</p>
Activité	Vole de fin juin à fin juillet en une seule génération.
Reproduction	Les accouplements ont lieu rapidement après les premières émergences. Les pontes se font sur la plante hôte. Chaque femelle peut pondre jusqu'à 300 œufs.
Capacités de régénération et de dispersion	Le cycle complexe de l'espèce implique la nécessité de trouver des populations de plantes hôte en lien avec la fourmi hôte. Sa régression dans de nombreux pays d'Europe indique une faible capacité de régénération, qui se trouve en lien avec la fermeture généralisée des milieux ouverts.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Milieux ouverts et secs mais assez riches, peuplés d'Origan et de <i>Myrmica sabuleti</i> .
Habitats d'alimentation	Prairies sèches et friches fleuries proches des sites de reproduction.
Habitats d'hivernage	La chenille passe l'hiver dans une fourmière en se nourrissant des larves de fourmis.
EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Répartition eurasiatique, de l'Angleterre au Japon. Il est présent du sud des pays scandinaves au domaine supraméditerranéen.
France	Présent dans presque toute la France, mais devient rare au nord de la Loire. Il est également absent du littoral méditerranéen.
Région	Encore bien présent en région montagnarde, ses populations sont beaucoup plus morcelées dans le domaine collinéen qui subit l'abandon des pratiques agropastorales.
Département	<p>Sa répartition est mal renseignée en Ardèche mais l'essentiel des données semble correspondre au secteur cévenol, à l'ouest du département. Les données du site B6 correspondent d'avantage à un effort de prospection plus soutenu dans ce secteur qu'à des populations isolées. Ce défaut de prospection doit sans doute se rajouter à des habitats en cours de fermeture et un isolement des populations.</p> <p>Il est présent sur le site Natura 2000 B14 « Massifs de Crussol, Soyons, Cornas et Châteaubourg »</p>
DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE	
<p>Une donnée bibliographique indique la présence de l'espèce sur la commune de Saint-Etienne-de-Serre. Les inventaires ENS l'ont trouvé sur deux pelouses calcicoles dans la vallée de l'Auzène, sur la commune de Saint-Genest-Lachamp. Enfin, plusieurs individus ont été observés lors des inventaires ENS sur la commune de Creysseilles, en limite externe du site B6 ainsi qu'un individu dans le site, sous le Serre de Pieroulet.</p> <p>Il est probable que d'autres populations d'importance variable se développent régulièrement sur les coteaux bien exposés favorables sur l'ensemble du site B6.</p>	

CODE N2000 : 1058	AZURÉ DU SERPOLET <i>MACULINEA ARION</i> (LINNÉ, 1758)		Assez fort
Taxonomie	Insecte, Lépidoptère, Lycénidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
			
Imago Photo : G. Aubin	Oeuf déposé sur Origan Photo : G. Aubin		
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	NT
Conventions internationales	Berne II	France	LC
Protection nationale	PN	Région	-

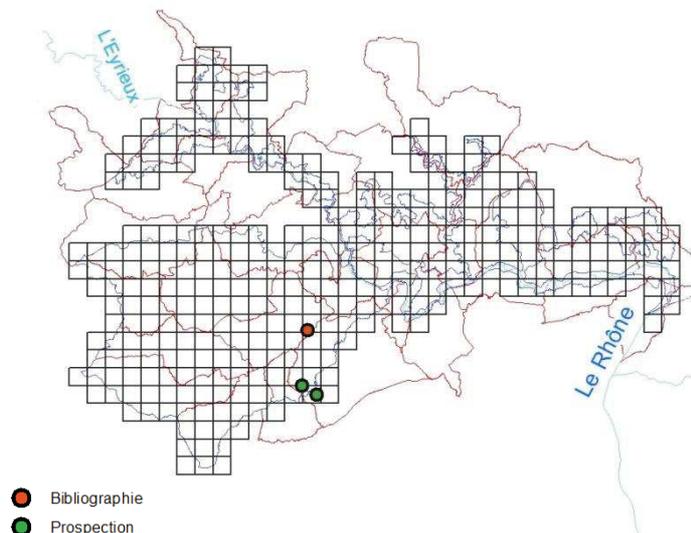
DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

L'Azuré du serpolet (*Maculinea arion*) est un grand azuré orné de taches noires sur le dessus. Connu pour se développer sur deux plantes hôtes régulières : le serpolet et surtout l'origan en région méditerranéenne, ses habitats sont donc assez variés, de la pelouse sèche rase aux lisières moins xériques plus hautes et profondes (pelouses au substrat plus riche). Cette espèce à cycle complexe a également besoin de populations de la fourmi *Myrmica sabuleti* pour accomplir son cycle de développement. Sur le site B6, il semble fréquenter les prairies sèches et les bords de routes bien exposés.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

L'Azuré du serpolet (*Maculinea arion*) fréquente les prairies sèches et relativement riches en nutriment, les bords de routes et les lisières bordés d'origan (*Origanum vulgare*). Son cycle de développement exige également la présence de populations de la fourmi *Myrmica sabuleti*. Il est répertorié sur plusieurs communes du site B6, sur les communes de Pranles, Saint-Etienne-de-Serre et Saint-Genest-Lachamp. Sa présence est sans doute plus régulière que ce qu'indiquent les quelques mentions bibliographiques.

Des menaces pèsent toutefois sur ses habitats en voie d'embroussaillage.

LOCALISATION SUR LE SITE B6

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : Présente	V : très rare	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	A : Très vulnérable.	C : conservation moyenne;	B : restauration possible avec effort moyen	D: Valeur non significative	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	---	Embroussaillage
FACTEURS HUMAINS	Pâturage extensif	Déprise de l'agro pastoralisme traditionnel

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Maintien d'un pâturage extensif sur les milieux à priori favorables Cartographie des habitats favorables
ESPÈCE	Amélioration des connaissances de la répartition de l'espèce au sein du site B6 : Confirmation d'une population reproductrice

INDICATEURS DE SUIVI	
<p>Un suivi de la seule population recensée permettra d'évaluer son statut et notamment sa reproduction sur le site B6. Le comptage des individus avec la recherche de comportement reproducteur (accouplement, parade, présence des deux sexes.)</p> <p>Un pas de temps annuel est envisagé pour le suivi sur les 3 premières années. Le protocole concernera le comptage des adultes au sein de l'habitat favorable. Etant donnée la fugacité des imagos et la taille de la population, deux passages par an seront nécessaires.</p>	

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
<p><u>Adultes</u> : longueur des ailes antérieures : 22 à 24mm. Le dessus est brun sombre, traversé par une bande blanche d'ampleur variable deux ocelles sont bien visibles au recto comme au verso. Les ailes postérieures sont unies chez la femelle tandis qu'elles sont variées de beiges et de brun chez le mâle.</p> <p><u>Chenille</u> : chenille couleur crème à tête jaune rayée d'orange, sans caractère distinctif particulier.</p>	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Les chenilles se développent sur les fétuques.
Activité	Vole de mi-juillet à mi-septembre en une génération.
Reproduction	Les accouplements ont lieu rapidement après les premières émergences. Les pontes ont lieu au ras du sol sur divers supports.
Capacités de régénération et de dispersion	Inconnu. Bien que ce papillon soit un bon voilier, son déclin généralisé montre que ses capacités de régénération ne sont pas optimales. Sa disparition de milieux stables et encore favorables est difficilement explicable en l'état actuel des connaissances.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Milieux ouverts, xériques de pelouses rases éventuellement parsemées de buissons. Les plantes hôtes sont de petites fétuques comme <i>Festuca ovina</i> .
Habitats d'alimentation	Prairies fleuries, proches des sites de reproduction
Habitats d'hivernage	Les chenilles de premiers stades hivernent.

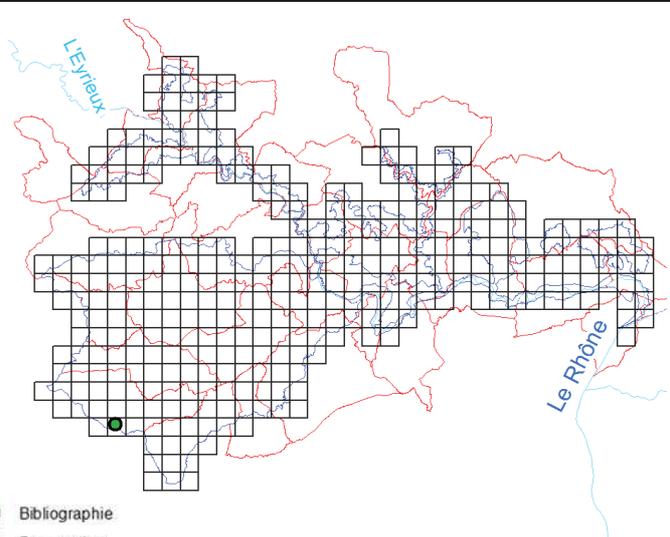
EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Vaste répartition s'étendant du sud de l'Europe à la Chine
France	Largement répandu autrefois, ce papillon a subi un déclin très important. Il est désormais très rare sur l'ensemble du territoire et même en région méditerranéenne, où se maintiennent ses derniers bastions. La principale cause suspectée est le déclin de l'agropastoralisme et l'embroussaillage qui en découle. Mais il est probable que les causes soient multiples et complexes.
Région	En Rhône-Alpes, le déclin est également marqué. Il n'a pas été revu depuis 1970 en Haute-Savoie, Loire, nord-Isère et presque la totalité du Rhône.
Département	Encore bien représenté en certaines stations du département de l'Ardèche. Non mentionnée du rapport « Lépidoptère » de l'ENS des Boutières, l'Hermite est sans doute très rare dans la vallée de l'Eyrieux.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE
L'observation de deux à trois individus sous le Serre du Planet lors des inventaires 2013 peut permettre d'espérer la présence d'une population locale.

CODE N2000 : -	HERMITE <i>CHAZARA BRISEIS (LINNÉ, 1764)</i>		Fort
Taxonomie	Insecte, Lépidoptère, Papillonidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
 <p>Mâle Photo:G. Aubin</p>		 <p>Femelle (sur site : Serre du Planet, St-Julien du Gua) Photo: G. Aubin</p>	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	-	Monde	LC
Conventions internationales	-	France	VU
Protection nationale	-	Région	-

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Papillon aux couleurs assez ternes dont le dessus des ailes postérieures est brun sombre, traversé par une bande blanchâtre ornée de deux ocelles noirs. Il affectionne les milieux secs, dégagés et caillouteux où pousse les fétuques dont se nourrissent les chenilles.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Ce papillon aux couleurs particulièrement mimétiques avec son environnement affectionne les milieux ouverts et secs. Il a subi un très fort déclin en France et son observation sous le Serre du Planet à Saint-Julien-du-Gua fait espérer qu'une population se maintienne encore localement.</p>	

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Présence de l'aristoloche à feuille ronde Ecotones et milieux ouverts	Embroussaillage.
FACTEURS HUMAINS	Maintien de l'ouverture des milieux (pâturage extensif).	Abandon du pâturage dans les prairies humides à fraîches.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Aucune préconisation de gestion (espèce observée hors du site)
ESPÈCE	-

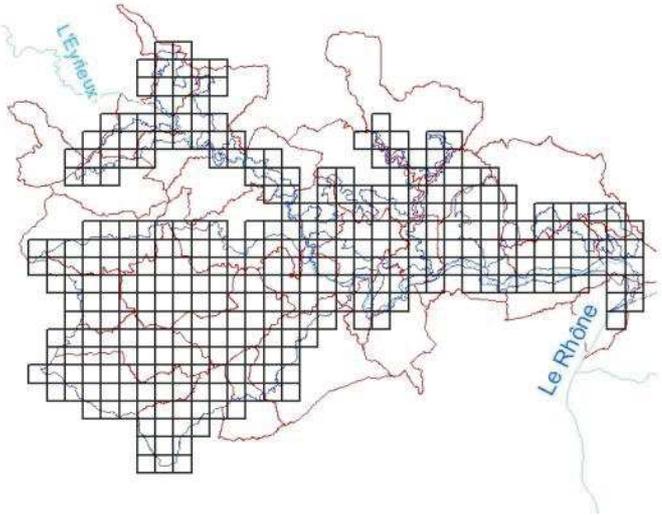
INDICATEURS DE SUIVI
Des recherches ciblées doivent au préalable être réalisés sur ses habitats types afin de statuer sur la présence de cette espèce sur le site B6. Si une ou plusieurs populations reproductrices sont confirmées, alors un suivi de l'espèce et de son habitat, sur toutes les populations connues, permettra d'évaluer la dynamique de la population locale. Il se fera à travers le comptage des chenilles sur les plantes hôtes et la cartographie des habitats favorables.

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
<p><u>Adultes</u> : longueur des ailes antérieures : 20-26 mm</p> <p>Les ailes de ce papillon présentent une teinte de fond jaune ornée d'un quadrillage noir. Les ailes postérieures présentent des écailles rouges ainsi que des écailles bleues. Elles sont par ailleurs fortement festonnées.</p> <p><u>Chenille</u> : la couleur générale passe du noir puis au vert et au orange selon les stades de développement. L'apex des spicules qui la recouvre est noir.</p>	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Les chenilles sont monophages, ne se nourrissant que d'aristoloches. En Ardèche, la Diane consomme essentiellement l'Aristolochie à feuilles rondes.
Activité	Une seule génération d'adulte vole tôt dans l'année (de mi-mars à avril).
Reproduction	Les premiers œufs sont pondus quelques jours après l'apparition des premiers adultes. Ils sont pondus isolément ou par paquet, le plus souvent au revers des feuilles d'aristoloches.
Capacités de régénération et de dispersion	Peu connues. Papillon au vol hésitant, apparemment peu capable de grandes dispersions.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Tous les habitats accueillant sa plante hôte sont potentiellement favorables au papillon : prairies et lisières méso à hygrophiles, ripisylves, fossés ...
Habitats d'alimentation	Les adultes sont floricoles, avec un spectre large.
Habitats d'hivernage	L'espèce passe l'hiver sous forme de chrysalide dissimulée au sol ou dans la végétation haute.
EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	De la France à l'Asie mineure, avec des colonies isolées en Autriche et République tchèque.
France	Seulement en région méditerranéenne en Languedoc-Roussillon et en PACA ainsi qu'en Ardèche et en Drôme, Ariège et en Aveyron. L'urbanisation, le développement des infrastructures et l'aménagement des zones humides ont entraîné la disparition de nombreuses stations en PACA, ainsi que la viticulture en Languedoc (LAFRANCHIS, 2000), toutefois la récente liste rouge nationale des Rhopalocères la classe en catégorie LC, peu concernée.
Région	En Rhône-Alpes, elle remonte le long de la vallée du Rhône en Drôme et dans les terres ardéchoises. Ses populations sont de plus en plus morcelées en remontant vers le nord.
Département	L'Ardèche abrite les populations françaises les plus septentrionales de France. Le record est d'ailleurs pour la population des Ollières-sur-Eyrieux découverte par l'association BEED. Elle est plus répandue voire commune dans le sud du département, le long des grandes rivières.
DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE	
En limite septentrionale, une population a été mise à jour sur la commune des Ollières-sur-Eyrieux, au lieu-dit « les Sautaux ». Cette unique station est menacée par l'embroussaillage et mérite de faire l'objet d'un programme de conservation. Le CEN RA et l'association BEED travaillent sur ce sujet.	
ETAT DE CONSERVATION	
Hors site B6 : non évalué	

CODE N2000 : 1053	DIANE <i>ZERYNTHIA POLYXENA</i> (DENIS & SCHIFFERMÜLLER, 1775)		Fort
Taxonomie	Insecte, Lépidoptère, Papillonidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
 <p>Imago Photo:G. Aubin</p>		 <p>Photo: G. Aubin</p>	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	
Conventions internationales	Berne II	France	LC
Protection nationale	PN	Région	

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

La Diane est un papillon avec des dessins noirs sur fond jaune et des taches rouges sur les ailes postérieures. Se distingue de la Proserpine notamment par l'absence des taches rouges sur les ailes antérieures. Elle affectionne les habitats frais à humide où poussent sa plante hôte principale : l'Aristolochie à feuilles rondes.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Ce joli papillon protégé au niveau national est inféodé aux aristoloches et, en Ardèche, essentiellement l'Aristolochie à feuilles rondes.</p> <p>Une petite population se maintient au lieu-dit « les Sautaux » sur la commune des Ollières-sur-Eyrieux hors périmètre B6.</p> <p>Cette population est la plus septentrionale connue pour la France.</p>	 <p style="text-align: center;">Pas de donnée géoréférencée</p>

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Toute l'Europe, jusqu'à la Caspienne et au Proche-Orient. Elle semble en déclin au nord de son aire de répartition (Pays-Bas, Danemark, Suède).
France	Le Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>) est bien répandu en France, particulièrement commun dans le sud. Il semble cependant plus rare dans le nord du pays. Cette espèce n'est pas menacée en France.
Région	Commun dans toute la région, elle n'est pas menacée en Rhône-Alpes.
Département	Bien réparti sur l'ensemble du département. Elle est commune en Ardèche qui est encore un département rural avec une importante couverture forestière. Elle est de ce fait, inscrite aux FSD de douze sites Natura 2000 ardéchois.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE
Le Lucane cerf-volant fait l'objet d'une enquête nationale qui a permis de relever sa présence sur six communes du site : la Voulte-sur-Rhône, Saint-Pierre-ville, Saint-Christol, les Ollières-sur-Eyrieux, Albon d'Ardèche et Saint-Julien-du-Gua. Au regard de la forte couverture forestière et notamment de châtaigniers, il est raisonnable de penser que l'espèce se retrouve sur l'ensemble du site B6.

ÉTAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
p : résidente	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée.	B : conservation bonne.	C : restauration difficile avec effort important.	D: Valeur non significative	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Maintien des vieux boisements de feuillus	
FACTEURS HUMAINS	Déprise agro-pastorale laissant vieillir les peuplements forestiers	Assainissement des forêts et arbres d'alignement (élagage et abattage des arbres « dangereux »). Exploitation forestière intensive (coupe rase, élimination systématiques des bois morts et des sujets vieillissants,, plantation de parcelles en résineux...).

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPECE	Maintenir les vieux boisements de feuillus (hêtraie de Saint Julien du Gua notamment) ainsi que les vieux vergers de châtaigniers. Veiller à une bonne succession forestière avec plusieurs classes d'âge au sein des peuplements forestiers.
ESPECE	Rechercher et cartographier les vieilles chênaies.

INDICATEURS DE SUIVI
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données et être transmises à l'OPIE afin de mettre à jour l'enquête nationale lancée en 2011.

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
<p>Adultes : La taille des adultes varie de 20 à 50 mm pour les femelles et de 35 à 85 mm pour les mâles. C'est le plus gros coléoptère d'Europe.</p> <p>Corps : Le corps est de couleur brun-noir ou noir, les élytres (correspondant aux deux ailes antérieures, durcies et cornées, qui recouvrent au repos les ailes postérieures) parfois bruns. Le pronotum est muni d'une ligne discale longitudinale lisse. Chez le mâle, la tête est plus large que le pronotum et pourvue de mandibules brun-rougeâtre de taille variable (pouvant atteindre le tiers de la longueur du corps) rappelant des bois de cerf. Elles sont généralement bifides à l'extrémité et dotées d'une dent sur le bord interne médian ou post-médian. Le dimorphisme sexuel est très important. Les femelles ont un pronotum plus large que la tête et des mandibules courtes.</p> <p>Larves : Il existe trois stades larvaires. La larve est de type mélolonthoïde, terme qui qualifie une forme de larve chez certains Coléoptères, avec un corps blanc, courbées et mou, mais avec des pattes et une tête bien développés. Sa taille peut atteindre 100 mm pour 20-30 g au maximum de sa croissance.</p>	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	<p>Les larves de Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>) sont saproxylophages : elle se développe dans le bois mort en voie de décomposition. Elle affectionne les souches ou encore les bois tombés, en contact avec le sol, car elle mène une vie plus ou moins souterraine. Elle se développe également au détriment des racines de sujets âgés et dépérissants.</p> <p>Essentiellement liées aux Chênes (<i>Quercus</i> spp.), on peut les rencontrer sur un grand nombre de feuillus,</p>
Activité	<p>Dans le nord de son aire de répartition, les adultes ont une activité crépusculaire et nocturne. Dans le Midi méditerranéen, les adultes ont aussi une activité diurne. Le Lucane vole en position presque verticale. Le vol est lourd et bruyant. Il utilise ses mandibules pour combattre ses rivaux ou pour immobiliser la femelle lors des accouplements.</p>
Reproduction	<p>La durée du cycle de développement de cette espèce est de cinq à six ans, voire plus.</p> <p>Œufs : ils sont déposés à proximité des racines au niveau de souches ou de vieux arbres.</p> <p>Larves : la biologie larvaire est peu connue. Il semble que les larves progressent de la souche vers le système racinaire et il est difficile d'observer des larves de dernier stade.</p> <p>Adultes : la période de vol des adultes mâles est relativement courte, aux alentours d'un mois. Dans le sud de l'aire de répartition, les adultes mâles de Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>) sont observés de mai à juillet. Les femelles erratiques, à la recherche de souches, sont encore visibles jusqu'en août. Dans le nord, les observations s'échelonnent d'août à septembre.</p>
Capacités de régénération et de dispersion	<p>Bonne capacité de régénération si présence d'habitats favorables à proximité. Peu d'études ont cherché à connaître la capacité de dispersion de cette espèce. Rink et Sinsch (2007) ont observé des mâles se déplaçant jusqu'à 3 km, mais les femelles ne semblent pas capables d'effectuer des distances de plus d'1 km.</p>
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	<p>L'habitat larvaire du Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>) est le système racinaire de souche ou d'arbres dépérissant. Cette espèce a une place importante dans les écosystèmes forestiers de par son implication majeure dans la décomposition de la partie hypogée des arbres feuillus.</p>
Habitats d'alimentation	<p>Le même que l'habitat larvaire.</p> <p>Les adultes peuvent être observés en alimentation sur les exsudats (épanchements) de sèves.</p>
Habitats d'hivernage	<p>L'espèce passe l'hiver sous forme de larve ou sous forme adulte en loge nymphale.</p>

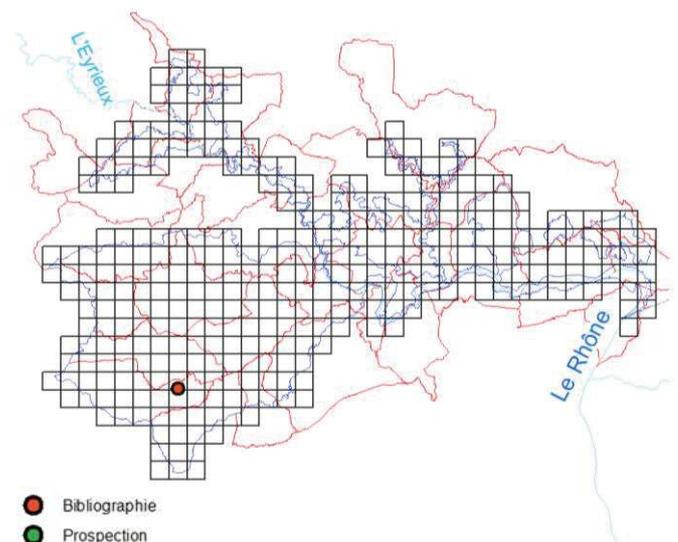
CODE N2000 : 1083	LUCANE CERF-VOLANT <i>LUCANUS CERVUS</i> (LINNE, 1758)		Faible
Taxonomie	Insecte, Coléoptère, Lucanidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	344 sites en France	33 sites en Rhône-Alpes	14 sites en Ardèche (dont B6)
 <p>Mâle Photo: G. Aubin</p>		 <p>Femelle et souche favorable au développement larvaire Photo: G. Aubin</p>	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	VU
Conventions internationales	Berne III	France	-
Protection nationale	-	Région	-

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Grand coléoptère dont les mâles portent des mandibules en forme de bois de cerf. Saprophylogue, la larve du Lucane Cerf-volant se nourrit du bois en voie de décomposition, principalement de chêne. On la trouve en particulier dans les souches et les grosses branches ou troncs morts au sol. La période de sortie et de vol des adultes va de juin à septembre.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

Les mentions bibliographiques l'épériorient sur 6 communes du site (un seul site est géoréférencé). Liée à une bonne distribution de l'habitat, forêt de feuillus, il est permis de proposer une répartition régulière sur l'ensemble du site d'étude. Non menacée dans le sud de la France, aucune menace ne pèse sur l'espèce aux échelles régionales et locales.

LOCALISATION SUR LE SITE B6

Département	<p>En Ardèche, elle semble bien répartie bien que des confusions peuvent avoir lieu entre les trois grands <i>Cerambyx</i>. Département rural et méditerranéen, aucune menace avérée ne pèse sur cette espèce en Ardèche.</p> <p>Elle est de ce fait, inscrite aux FSD de dix sites Natura 2000 ardéchois. Les zones siliceuses sont toutefois moins fréquentées par l'espèce à cause de la dominance du châtaignier, essence non exploitée par l'espèce (aucune mention récente). Cela explique sa relative rareté sur le site B6.</p>
--------------------	---

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

Le Grand capricorne (*Cerambyx cerdo*) n'a été confirmé que dans la hêtraie de Saint-Julien-du-Gua au cours de l'inventaire des coléoptères saproxylophages de ladite hêtraie en 2009. Sans piégeage, il est quasiment impossible d'observer l'espèce. Des arbres présentant des galeries d'émergence ont cependant été notés à Saint-Laurent-du-Pape au cours des inventaires 2013 ainsi qu'en limite extérieure au site B6 à Creysseilles.

ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
p : résidente.	P : présente.	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée.	C : conservation modérée.	C : restauration difficile avec effort important.	D: Valeur non significative.	3

FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Vieillessement général des forêts.	
FACTEURS HUMAINS	Déprise agro-pastorale laissant vieillir les peuplements forestiers. Maintien des arbres têtards et îlots de vieillissement.	Plantation de châtaigniers au détriment du chêne. Assainissement des forêts et arbres d'alignement (élagage et abattage des arbres « dangereux »), exploitation forestière intensive (coupe rase, élimination systématiques des bois morts et des sujets vieillissants, plantation d'essences exogènes...).

PRECONISATIONS DE GESTION

HABITAT D'ESPÈCE	Maintenir les vieux boisements (hêtraie de Saint-Julien-du-Gua notamment). Répertorier les noyaux de vieilles chênaies. Mise en place d'îlots de vieillissement.
ESPÈCE	Sensibilisation du grand public : se servir du Grand Capricorne comme espèce « porte-drapeau » des insectes saproxyliques.

INDICATEURS DE SUIVI

Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais tous les arbres présentant des galeries d'émergence caractéristique du genre *Cerambyx* pourront alimenter une base de données.

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
<p>Adultes : La taille des adultes varie de 24 à 55 mm. C'est l'un des plus grands <i>Cerambycidae</i> de France.</p> <p>Corps : la silhouette générale montre une légère convergence de l'épaule vers l'extrémité des élytres (deux ailes antérieures, durcies et cornées, qui recouvrent au repos les ailes postérieures). Le corps est de couleur noire brillante avec l'extrémité des élytres brun-rouge. L'angle sutural apical de l'élytre est épineux. Le pronotum est fortement ridé avec une pointe sur le côté.</p> <p>Antennes : elles dépassent de trois ou quatre articles l'extrémité de l'abdomen chez le mâle. Elles atteignent au plus l'extrémité de l'abdomen chez la femelle.</p> <p>Pattes : la face inférieure des deux premiers articles des tarsi postérieurs est pubescente avec une ligne médiane dénudée.</p> <p>Larves : Elles atteignent 6,5 à 9 cm de long au dernier stade. Comme pour une grande partie des <i>Cerambycidae</i>, les larves sont blanches avec le thorax très large par rapport à l'abdomen.</p>	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	La larve du Grand Capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>) est xylophage : elle se nourrit du bois sain ou dépérissant de feuillus, principalement les chênes. Les adultes se rencontrent parfois sur les plaies suintantes des arbres.
Activité	Le développement de l'espèce s'échelonne en général sur trois ans. Une fois sortis, les adultes ont une activité principalement crépusculaire et nocturne. La durée du développement larvaire est d'environ 30 mois. La première année, la larve reste dans la zone corticale. La seconde année, elle s'enfonce dans le bois où elle creuse des galeries sinueuses. A la fin du dernier stade, la larve construit une galerie ouverte vers l'extérieur puis une loge nymphale. L'adulte reste dans cette loge durant l'hiver. La période de sortie et de vol des adultes est de juin à septembre. Généralement, les adultes ont une activité crépusculaire et nocturne. Dans le Midi méditerranéen, ils peuvent être observés au cours de la journée.
Reproduction	Les accouplements ont lieu tout l'été. Les femelles pondent les œufs un par un dans les anfractuosités de l'écorce. Fidèles à leur lieu d'émergence, elles pondent souvent sur l'arbre où elles se sont développées.
Capacités de régénération et de dispersion	La résilience de l'espèce est fonction des habitats disponibles. Elle possède une faible capacité de dispersion (Buse <i>et al.</i> , 2007), celle-ci est évaluée à 2 000 m mais elle semble ne voler que rarement à plus de 500m de leur arbre d'émergence.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	La larve va s'introduire dans le bois où elle se développera. Apparemment l'espèce est moins exigeante quant à la taille des arbres en zone méditerranéenne.
Habitats d'alimentation	Les larves se nourrissent du bois sénescant de l'arbre hôte.
Habitats d'hivernage	L'espèce ne passe l'hiver qu'au stade larvaire et adulte en loge nymphale.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Quasiment toute l'Europe abrite cette espèce. Toutefois, elle est plus commune dans le sud qu'au nord où sa présence est beaucoup plus sporadique. On observe une nette régression de l'espèce en Europe du Nord traduisant une disparition des milieux forestier sub-naturels. Il s'agit toutefois d'une espèce d'affinité thermophile naturellement peu commune dans les régions froides.
France	Très commune dans le sud de la France, elle se raréfie en remontant vers le nord. Dans le nord de la France, l'espèce ne subsiste que dans les forêts anciennes, dans de vieux réseaux bocagers, ou des sites d'agrosylviculture extensive.
Région	Commune en Drôme et en Ardèche ainsi que dans la Loire, elle se fait plus rare dans les autres départements et n'est pas connue de Savoie. Naturellement absente des biotopes froids où les chênes sont absents, elle ne paraît pas menacée dans les zones méditerranéennes et se maintient dans les vallées à la faveur des activités agropastorales.

CODE N2000 : 1088	GRAND CAPRICORNE <i>CERAMBYX CERDO</i> (LINNE, 1758)		Faible
Taxonomie	Insecte, Coléoptère, Cerambycidaé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	199 sites en France	21 en Rhône-Alpes	11 sites en Ardèche (dont B6)
 <p>Imago Photo : S. Fadda</p>		 <p>Galleries d'émergences de <i>Cerambyx</i> sp. (sur site) Photo : L. Roussel</p>	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	VU (UICN, 2011)
Conventions internationales	Berne II	France	-
Protection nationale	PN	Région	LC

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

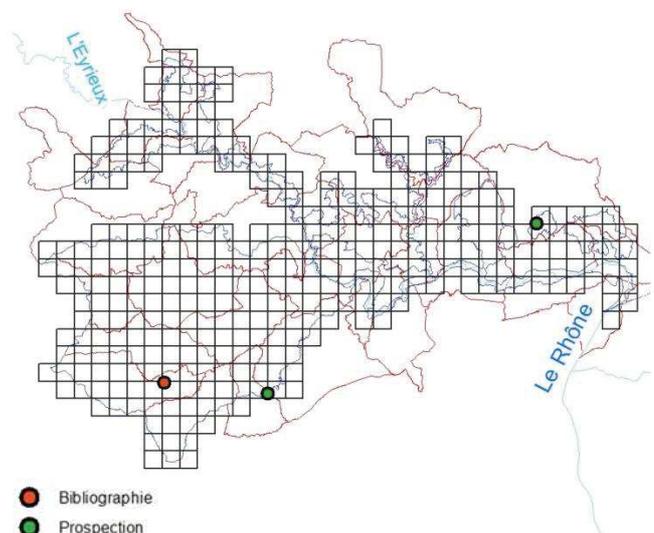
Cette grande espèce saproxylophage primaire se développe notamment sur les vieux chênes. Elle est relativement commune dans le sud de la France. Toutefois, elle reste protégée en droit français et européen. Ce statut lui confère un rôle d'espèce parapluie pour un vaste cortège d'espèces saproxyliques.

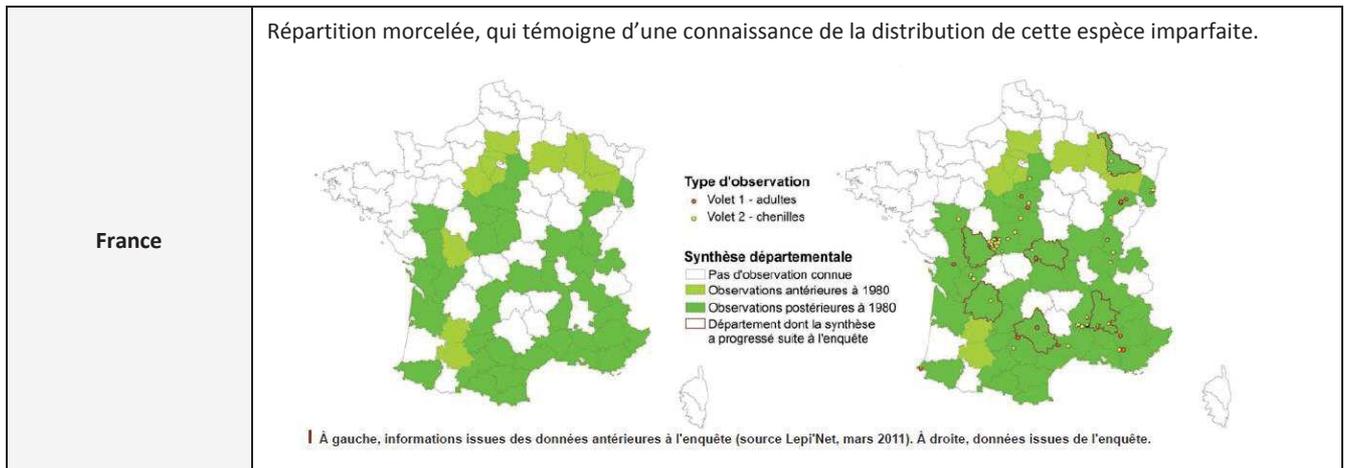
DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

Ce grand Coléoptère protégé est essentiellement inféodé aux vieux chênes sénescents dans lesquels sa larve se développe.

Grâce aux inventaires des coléoptères saproxyliques réalisés sur l'ENS des Boutières, le Grand Capricorne a pu être identifié, au niveau de la hêtraie de Saint Julien du Gua. Peu d'autres formations favorables ont pu être localisées quoique de vieux peuplement de châtaigniers abritent parfois quelques chênes favorables.

LOCALISATION SUR LE SITE B6





Région L'espèce relativement présente en Rhône-Alpes, notamment sur les départements de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, de la Haute-Savoie, de l'Ain et de la Loire.

Département Présente en Ardèche, plusieurs stations ont été identifiées en Ardèche du Sud.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

Une seule station a été identifiée sur la commune d'Ajoux en limite du périmètre d'étude.

ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	P : présente	C : population non isolée dans son aire de répartition élargie.	C : vulnérabilité moyenne.	B : conservation bonne.	B : restauration possible avec effort moyen.	C : valeur significative	2

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Maintien du système bocager et des strates arbustives sur le site B6.	Colonisation par les ligneux sur le long terme; Incendies.
FACTEURS HUMAINS	Maintien d'une agriculture extensive.	Pâturage intensif.

PRECONISATIONS DE GESTION

HABITAT D'ESPÈCE	Maintien du pastoralisme extensif dans les zones potentielles de l'espèce.
ESPÈCE	Amélioration de la connaissance de l'espèce : recherche de zone de présence (observation d'individus volants) et de reproduction (recherche des nids communautaire sur la plante hôte)

INDICATEURS DE SUIVI

Des inventaires ciblés doivent au préalable être réalisés sur ses habitats types (les aubépines (*Crataegus monogyna* et *Crataegus laevigata*) et sur le Prunellier (*Prunus spinosa*), beaucoup plus rarement sur d'autres arbres ou arbustes (peupliers, bouleaux, chênes, ormes, saules ou berbérís) afin de statuer sur l'existence d'une ou plusieurs éventuelles populations du site B6. Si une population reproductrice est confirmée, alors un suivi de l'espèce et de son habitat, sur toutes les populations connues, permettra d'évaluer la dynamique locale. Il se fera à travers le comptage des nids communautaires de chenilles sur les plantes hôtes et la cartographie des habitats favorables.

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
<p>Adulte : Les ailes antérieures sont fauve orangé avec un gros point discal blanc sur les deux tiers proximaux et violet-marron clair sur le tiers marginal. On observe deux bandes transversales plus jaunes de part et d'autre du point blanc discal. Antennes bipectinées chez le mâle, de couleur fauve. La coloration des ailes est plus claire chez la femelle qui est plus grande avec des antennes fines. L'extrémité de l'abdomen est munie d'une pilosité importante gris noirâtre (bourre abdominale). Les adultes peuvent être confondus avec la Laineuse du Chêne (<i>Eriogaster rimicola</i>). Cette espèce se distingue par le point au milieu des ailes antérieures qui est jaunâtre et peu marqué, et son habitat qui correspond uniquement aux forêts de Chênes.</p> <p>Chenille : La chenille est noire et couverte de longues soies gris brunâtre et d'une courte pilosité d'un brun-jaune. Elle possède latéralement des taches dorsales noires et bleues et des stries jaunes. Chaque segment est limité par un liseré noir.</p>	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	<p>L'adulte ne s'alimente pas. Les chenilles se nourrissent de feuilles de diverses espèces d'arbres et arbustes à feuilles caduques, surtout Aubépines (<i>Craetaegus monogyna</i> et <i>C. laevigata</i>) et Prunellier (<i>Prunus spinosa</i>), plus rarement sur des espèces des genres <i>Alnus</i>, <i>Berberis</i>, <i>Betula</i>, <i>Populus</i>, <i>Pyrus</i>, <i>Quercus</i>, <i>Salix</i> ou <i>Ulmus</i>.</p> <p>Après un mois, elles se dispersent et consomment une grande quantité de feuilles pouvant provoquer une défoliation complète des arbustes. Les chenilles trop nombreuses par rapport à la ressource alimentaire peuvent devenir polyphages et se déplacer pour consommer d'autres végétaux.</p>
Activité	Les adultes sont nocturnes et difficilement observables car la période d'attraction par les pièges lumineux est très courte (première demi-heure de la nuit). Dès l'éclosion, les chenilles construisent un nid de soie communautaire. Elles se nourrissent la nuit et restent dans le nid au cours de la journée.
Reproduction	Une seule génération annuelle en automne (apparaît surtout en octobre) Les œufs sont déposés sur un rameau, groupés sous la forme d'un manchon annulaire recouvert d'une couche de poils issus de la bourre abdominale de la femelle. Ce manchon est bien visible. Sur Prunellier, les œufs sont fixés sur les rameaux âgés, préférentiellement au niveau d'une fourche et en profondeur dans le buisson.
Capacités de régénération et de dispersion	Populations largement répandues mais localisée aux habitats de fruticées. Jamais abondant. Peu de connaissances sur sa capacité de dispersion et la dynamique des populations.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Il y a une seule génération par an. Sa période de vol normale s'étale sur les mois de septembre et d'octobre (principalement octobre). Les pontes se produisent durant cette période. Lorsque les conditions météorologiques sont très défavorables à l'automne, les adultes n'émergent pas et les chrysalides hivernent. On peut, dans ce cas, observer des adultes volants en mars et avril.
Habitats d'alimentation	<p>Les adultes ne s'alimente pas.</p> <p>L'éclosion a lieu en mars-avril. Sur le Prunellier et les aubépines, elle coïncide avec l'apparition des jeunes feuilles. Les chenilles s'observent d'avril à juillet en fonction des conditions climatiques locales et de la latitude. La chenille vit surtout sur les aubépines (<i>Craetaegus monogyna</i> et <i>Craetaegus laevigata</i>) et sur le Prunellier (<i>Prunus spinosa</i>), beaucoup plus rarement sur d'autres arbres ou arbustes (peupliers, bouleaux, chênes, ormes, saules ou berbérís).</p>
Habitats d'hivernage	L'animal passe l'hiver sous forme d'œuf.
EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	<i>Eriogaster catax</i> se rencontre du nord de l'Espagne et de l'ouest de la France jusqu'en Asie mineure. Elle semble très localisée en Europe.

CODE N2000 : 1074	LAINEUSE DU PRUNELLIER <i>ERIOGASTER CATAX</i> (LINNÉE, 1758)		Assez fort
Taxonomie	Insectes, Lépidoptères (Rhopalocères), Nymphalidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	53 sites en France	8 en Rhône-Alpes	3 en Ardèche



Nid communautaire de chenille de premiers stades

Photo: E.Dupuy (CEN RA)

STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II et DH IV	Monde	DD (UICN, 2011)
Conventions internationales	Berne III	France	DD
Protection nationale	PN	Région	DD

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

La Laineuse du Prunellier (*Eriogaster catax*), hétérocère nocturne, fréquente les zones arbustives des milieux calcaires xériques abrités du vent et à faciès arbustif, jusqu'à 1500 mètres d'altitude. C'est une espèce typique des paysages bocagers que l'on rencontre dans les haies, les buissons, les lisières forestières, les bois ouverts à strate arbustive importante (Aubépine, Prunellier).

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>L'espèce est relativement connue en Ardèche, celle-ci ayant fait l'objet d'une enquête nationale par l'OPIE. Une seule station est référencée en limite sud du périmètre B6, sur la commune d'Ajoux. Elle est issue d'une donnée du CEN Rhône-Alpes.</p>	<p>● Bibliographie ● Prospection</p>

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente.	P : présente	B : population non isolée, en marge de son aire de répartition.	C : vulnérabilité moyenne.	B : conservation bonne.	B : restauration possible avec effort moyen.	D : Valeur non significative.	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Présence de prairies humides dans les fonds de vallons.	Embroussaillage.
FACTEURS HUMAINS	Maintien d'une agriculture extensive (prairie humide de fauche ou de pâture).	Abandon du pâturage dans les prairies humides à fraîches.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Recherche de prairies favorables dans le site B6 (présence de la Succise des prés)
ESPÈCE	Amélioration de la connaissance de l'espèce : recherche de zone de présence (observation d'individus volants) et de reproduction (recherche des nids communautaire sur la plante hôte)

INDICATEURS DE SUIVI	
Des inventaires ciblés doivent au préalable être réalisés sur ses habitats types (prairies hygrophiles à Succise des prés et coteaux calcaires à Céphalaire blanche) afin de statuer sur l'existence d'une ou plusieurs éventuelles populations du site B6. Si une population reproductrice est confirmée, alors un suivi de l'espèce et de son habitat, sur toutes les populations connues, permettra d'évaluer la dynamique locale. Il se fera à travers le comptage des nids communautaires de chenilles sur les plantes hôtes et la cartographie des habitats favorables.	

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
<p><u>Adulte</u> : Le Damier de la succise est un papillon dont le dessus est fauve quadrillé de noir. Ces taches fauves sont souvent contrastées. Le principal critère distinctif est la série de points noirs dans la bande post-discale orange des ailes postérieures.</p> <p><u>Chenille</u> : la larve de dernier stade revêt des teintes noirâtres sur le dessus et marron en dessous. Une bande blanche ponctuée de gris est visible sur les côtés. Elle porte de nombreux spicules ramifiés.</p>	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Dans les premiers stades, les chenilles grégaires consomment la plante hôte où elles ont éclos. Selon la sous-espèce considérée, cela peut être la Céphalaire blanche, la Succise des prés, du chèvrefeuille ou des scabieuses. Les adultes sont floricoles, sans exigences particulières.
Activité	Actif par temps calme et bien ensoleillé.
Reproduction	Précoces, les adultes volent d'avril à mai dans le sud, et juin jusqu'à début juillet dans le nord ou en altitude. Les accouplements ont lieu rapidement. Les œufs sont pondus par « paquets » au revers de la plante hôte.
Capacités de régénération et de dispersion	Peu connu, c'est un papillon au vol peu actif qui ne s'éloigne guère des sites de reproduction. Cependant, les populations ont tendance à fluctuer chaque année, exploitant des sites différents au sein d'une matrice paysagère.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	<p>Selon la sous-espèce, l'habitat de reproduction est très différent. Pour la sous-espèce <i>provincialis</i>, ce sont les côteaux secs, les rocailles et les garrigues exposées qui constituent l'habitat de la Céphalaire blanche (<i>Cephalaria leucantha</i>), plante hôte privilégiée de ce taxon. Toutefois on la trouve parfois sur des scabieuses, au sein de friches thermophiles.</p> <p>La sous-espèce <i>aurinia</i> est plus exigeante et préfère les prairies hygrophiles, tourbières, bas-marais où s'installe la Succise des prés (<i>Succisa pratensis</i>).</p>
Habitats d'alimentation	<p>Les adultes butinent les fleurs, souvent non loin des sites de reproduction.</p> <p>Les chenilles ont un comportement grégaire au cours des trois premiers stades. Après l'hiver, elles deviennent plus solitaires et peuvent coloniser d'autres plantes hôtes. Elles se nymphosent en mars pour s'envoler en avril-mai.</p>
Habitats d'hivernage	L'espèce passe l'hiver sous forme larvaire uniquement c'est au second ou troisième stade que la chenille hiverne dans un nid communautaire au sol.
EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Présent sur l'ensemble du territoire européen mais en nette régression depuis cinquante ans.
France	Fréquente tout le territoire, mais souvent localisé. Peut-être abondant dans ses stations.
Région	Trois sous espèces d'écologies différentes sont présentes en Rhône Alpes. Dans la zone méditerranéenne, c'est la sous-espèce <i>provincialis</i> qui vole tandis que dans les secteurs humides se maintient la sous-espèce <i>aurinia</i> . En altitude, c'est la sous-espèce <i>debilis</i> qui domine.
Département	Le taxon <i>provincialis</i> est commun dans le bas Vivarais, sur les terrasses calcaires tandis le taxon <i>aurinia</i> n'a que quelques populations ardéchoises, plus au nord.
DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE	
Pas de données connues à ce jour. Présent à proximité sur les coteaux sud de la Voulte-sur-Rhône.	

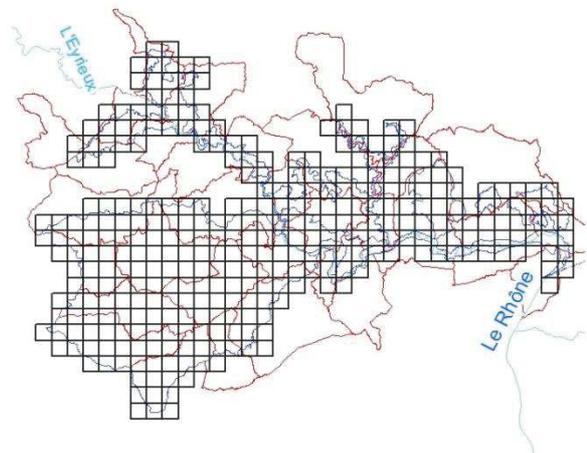
CODE N2000 : 1065	DAMIER DE LA SUCCISE <i>EUPHYDRYAS AURINIA</i> (ROTTEMBERG, 1775)		Enjeu local non défini : espèce non contactée
Taxonomie	Insectes, Lépidoptères (Rhopalocères), Nymphalidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	279 sites en France	26 en Rhône-Alpes	6 en Ardèche
 <p>Imago de la sous espèce <i>provincialis</i> Photo : G. Aubin</p>		 <p>Nid communautaire de chenille de premiers stades Photo : G. Aubin</p>	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II	Monde	LC (UICN, 2011)
Conventions internationales	Berne II	France	-
Protection nationale	PN	Région	LC

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) est un papillon facilement identifiable avec sa couleur orange quadrillée de noir et la série de points noirs dans la bande post-discale orange de l'aile postérieure, visible au recto et au verso. Très variable morphologiquement, plusieurs sous-espèces ont été décrites. Ces sous-espèces fréquentent des habitats très différents, ainsi que des plantes hôtes spécifiques.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

Cette espèce regroupe des taxons d'écologie variable. La sous-espèce *provincialis* est commune dans le sud de la France alors que la sous-espèce *aurinia*, inféodée aux milieux humides est beaucoup plus rare et en régression. Aucune donnée n'assure la présence de l'espèce dans le site B6 mais des habitats à priori favorables ont été localisés dans des prairies humides (présence de la Succise des prés) et une population sur Céphalaire blanche se développe à proximité immédiate. Un effort de prospection pourra peut être prochainement permettre de confirmer sa présence.

LOCALISATION SUR LE SITE B6

Pas de donnée géoréférencée

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Département	Essentiellement présente le long du Rhône. Il évite la montagne ardéchoise et les milieux cristallins. On le retrouve essentiellement en bas Vivarais où il est localisé.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE
<p>Avec moins d'une dizaine d'individus mâles observés le long de l'Eyrieux entre Saint-Fortunat-sur-Eyrieux et Dunière-sur-Eyrieux, il est délicat de parler de population reproductrice. Toutefois l'observation de plusieurs individus sur ce secteur indique la présence d'une population source proche.</p> <p>Il serait intéressant de réaliser des prospections sur les cours d'eau favorables répertoriés lors de la cartographie des habitats naturels.</p> <p>A proximité du site, la bibliographie mentionne l'espèce dans la vallée du Rhône, de part et d'autre de l'embouchure de l'Eyrieux, sur les communes de la Voulte-sur-Rhône et de Beauchastel.</p>

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	V : très rare	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : vulnérabilité moyenne.	C : conservation moyenne (absence de données suffisantes) ;	B : restauration possible avec effort moyen ;	D : Valeur non significative	2

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Présence de sources, petits cours d'eau ensoleillés avec végétation macrophyte (joncs, roseaux, etc.).	Modification du climat Fermeture des milieux
FACTEURS HUMAINS	Création de canaux agricoles (béalières). Entretien et gestion hydraulique des canaux maîtrisé	Prélèvement intempestif de la ressource en eau engendrant des assecs trop longs et réguliers. Pollution des cours d'eau. Curage des canaux non maîtrisé. Dégradation des habitats de maturation.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPECE	Curage maîtrisé des canaux (par tronçons), éviter les pompages aux abords des habitats de l'espèce, éviter toute pollution
ESPECE	Amélioration des connaissances de l'espèce sur le site B6 : recherche des sites de reproduction avérés et potentiels. Suivi des populations.

INDICATEURS DE SUIVI
<p>Des inventaires ciblés doivent au préalable être réalisés sur ses habitats types afin de cerner la population du site B6. Si une population reproductrice est confirmée, alors un suivi de l'espèce et de son habitat (très peu représenté sur le site B6) permettra d'évaluer la dynamique de la population locale.</p> <p>Le protocole sera basé sur des prospections au linéaire et par comptage des individus volant (maximum d'individus sur trois passages) avec relevé des indices d'indigénat (tandems, pontes, émergence, ténéraux). L'évaluation de la qualité des habitats sera également réalisée, sur la base du document en Annexe du Plan National d'Action Odonates. Le suivi pourra être effectué tous les ans pendant 3 ans puis plus espacé dans le temps.</p>

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Adulte : Forme gracile, abdomen fin, cylindrique et allongé, ailes antérieures et postérieures identiques. Taille fine et grêle : abdomen de 19 à 27 mm ; ailes postérieures de 12 à 21 mm. Tête à occiput noir bronzé avec une ligne claire en arrière des ocelles et des taches postoculaires nettes et arrondies. Ailes à ptérostigmas (petites taches sur les extrémités des ailes) assez courts, arrondis et noirâtres.



Mâle : abdomen bleu ciel à dessins noirs. Le segment 2 est un critère de détermination sûr avec une macule généralement en forme de U posé sur un élargissement très marqué partant de la base et ressemblant souvent à une tête de taureau.

Femelle : bord postérieur du prothorax droit de chaque côté de la protubérance médiane. L'abdomen est dorsalement presque entièrement noir bronzé.

L'Agrion de Mercure peut passer inaperçu ou être confondu avec d'autres espèces du genre *Coenagrion* et avec *Enallagma cyathigerum* qui sont inféodés à des micro-habitats différents.

Caractères biologiques

Régime alimentaire	Larves carnassières. Elles se nourrissent de zooplancton, de jeunes larves d'insectes et autres micro-invertébrés. Comme chez la majorité des espèces, la nature des proies varie selon le stade larvaire et la période de l'année. Adultes carnassiers. À partir d'un support, l'adulte attrape au vol les petits insectes qui passent à proximité (diptères...).
Activité	Actif par temps calme et bien ensoleillé
Reproduction	Les adultes apparaissent en avril en région méditerranéenne, en mai plus au nord ; la période de vol se poursuit jusqu'en juillet.
Capacités de régénération et de dispersion	À la suite de l'émergence, l'imago s'alimente durant quelques jours à proximité de l'habitat de développement larvaire (prairies environnantes, chemins ensoleillés, etc.), parfois dans des zones plus éloignées. À la suite de cette période de maturation sexuelle les adultes investissent les zones de reproduction. Les populations peuvent alors compter plusieurs centaines d'individus sur des sections de quelques dizaines de mètres de cours d'eau. Les adultes se tiennent auprès de ces biotopes et s'en éloignent peu. Ils peuvent toutefois parcourir des distances de plus d'un kilomètre (recherche d'habitats, de nourriture...).

Habitats d'espèce

Habitats de reproduction	L'Agrion de Mercure est une espèce rhéophile à nette tendance héliophile qui colonise les milieux lotiques permanents de faible importance, aux eaux claires, bien oxygénées et à minéralisation variable (sources, suintements, fontaines, résurgences, ruisselets et ruisseaux, petites rivières, etc.), situés dans les zones bien ensoleillées.
Habitats d'alimentation	Les adultes se nourrissent de petits insectes volants à proximité du cours d'eau. La maturation peut avoir lieu à quelques dizaines de mètres, le long de lisières bocagères ou forestières.
Habitats d'hivernage	L'espèce passe l'hiver sous forme larvaire uniquement.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

Europe	Europe moyenne et méridionale : Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, France, Allemagne, Suisse, Pologne, Autriche, Slovaquie, Roumanie, Italie, Espagne et Portugal. Afrique du Nord : Maroc, Algérie et Tunisie. Régression constatée au nord de son aire d'étude (menacée en Belgique, Luxembourg, ...).
France	L'Agrion de Mercure est bien répandu en France, parfois même localement abondant. Il semble cependant plus rare dans le nord du pays. L'espèce est absente de Corse. Non menacé en France.
Région	En région Rhône-Alpes, il est répandu essentiellement le long des grands hydrosystèmes (Rhône, Drôme, Isère, Saône, Ain). Il est quasiment absent des milieux montagneux. Liste Orange en Rhône-Alpes (espèce indicatrice, à surveiller).

CODE N2000 : 1044	AGRION DE MERCURE <i>COENAGRION MERCURIALE</i> (CHARPENTIER, 1840)	Fort
-------------------	--	-------------

Taxonomie	Insectes, Odonates (Zygoptères), Coenagrionidés		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	179 sites en France	26 en Rhône-Alpes	7 sites en Ardèche (dont B6)



Tandem
Photo : E. Durand



Mâle sur site à St-Fortunat-sur-Eyrieux
Photo : G. Aubin

STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II	Monde	NT (UICN, 2011)
Conventions internationales	Berne II	France	Non menacé
Protection nationale	PN	Région	Liste Orange (indicateur)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

L'Agrion de Mercure est une petite demoiselle bleue dont le mâle porte un dessin caractéristique en forme de tête de taureau (ou signe de Mercure) sur le deuxième segment de l'abdomen. Les femelles demandent un examen plus attentif et ne peuvent être identifiées sans un minimum d'expérience.

L'espèce vit dans les cours d'eau permanents de faible importance (canaux, ruisseaux et rivières). Elle apprécie les eaux claires, oxygénées, ensoleillées, envahies de végétaux et le plus souvent en terrain calcaire, de la plaine jusqu'en montagne.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Cette petite demoiselle a été découverte le long de l'Eyrieux, entre Saint-Fortunat-sur-Eyrieux et Dunière-sur-Eyrieux. Seuls quelques mâles ont pu être observés et déterminés. Aucun indice de reproduction n'a pu être reporté avec certitude lors des inventaires de 2013.</p> <p>La cartographie des habitats a permis de mettre en évidence de rares milieux favorables à l'espèce qu'il serait utile de prospecter afin de mieux caractériser les éventuelles populations du bassin de l'Eyrieux.</p>	<p>● Bibliographie ● Prospection</p>

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
p : résidente	V : très rare	A : population isolée, à environ 40 km de la plus proche connue.	C : vulnérabilité moyenne.	B : conservation bonne (manque de données)	B : restauration possible avec effort moyen ;	C : Valeur significative	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Végétation aquatique et rivulaire, plats lentiques	Modification du climat
FACTEURS HUMAINS	Retenues hydrauliques qui, de manière indirecte, augmentent les surfaces d'eaux lotiques (micro-habitats larvaires) préexistant probablement sur l'Eyrieux.	Aménagement des berges, destruction de la ripisylve et des forêts natives, régression du « paysage naturel » environnant. Pollution des eaux (origine agricole, urbaine ou industrielle). Marnage due aux retenues (en période d'émergence).

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Maintenir les écoulements. Maîtriser les pollutions accidentelles ou chroniques. Favoriser le développement et le maintien de la ripisylve. Eviter les endiguements. Maintenir des agrosystèmes ouverts et extensifs en plaine alluviale comme site de maturation.
ESPÈCE	Amélioration des connaissances sur la répartition de l'espèce sur le site B6 et sur les micro-habitats larvaires occupés.

INDICATEURS DE SUIVI
Des inventaires ciblés doivent au préalable être réalisés sur ses habitats types afin de mieux cerner la population du site B6. Un suivi de l'espèce sur les marges de son aire d'occurrence au sein du bassin permettra de mettre en évidence sa dynamique. Cette mesure apparaît particulièrement pertinente pour cette espèce qui se situe en limite septentrionale de son aire de distribution locale. Un protocole précis basé sur un linéaire de prospection et une récolte d'exuvie devra être mis au point pour standardiser les données et permettre un suivi cohérent.